



## Changement de statut séjour étudiant à vie privée

Par **baraka**, le **10/04/2011** à **21:55**

Bonjour,

quelqu'un peut m'orienter?

voici ma situation en bref: j'avais une carte de séjour étudiant pendant 3 ans le dernier viens d'expiré en novembre 2010 avant son expiration j'avais pris rendez vous pour la renouveler le moi de mars mais comme j'ai pas eu une inscription en thèse j'ai compris que son renouvellement sera problématique.

je me suis marié avant avec une française avant la date de mon rendez vous à la préfecture (cellule des étudiants) après le mariage je suis parti avec mon conjoint et on m'a donné un numero de tel pour appeler et prendre rendez vous pour changement de statut. le rdv est fixé pour fin juillet. on me demande de ramener des justificatif de vie commune que je suis pas en mesure de produire car nous sommes hebergé donc pas de facture commun ni contrat de bail, mon séjour à expiré on peut pas avoir un compte joint...

que pensez vous que je risque le jour du rendez vous.

c'est vrai j'aime mon mari mais rester pendant 4 moi et ne rien avoir après sa me fait peur alors que je viens d'obtenir un master 2.

merci de vos conseils

Par **Iyeli zmen**, le **20/04/2011** à **00:33**

bsr je suis dans le même cas que vous j'avais un rdv pour le renouvellement le 7 mars et je suis parti le 3 mars pour un renouvellement et un changement de statut mais dans un autre préfecture.il m'ont donner un recipicé en attendant le transfert de mon dossier et la fabrication de la carte.

Par **mimi493**, le **20/04/2011** à **04:36**

Etre hébergé ne signifie pas de ne pas avoir de preuve de vie commune  
- attestation d'hébergement  
- domiciliation bancaire  
- factures (portable par exemple) à la même adresse

Par **baraka**, le **21/04/2011** à **09:10**

a lyeli zmen; une petite précision: est ce que t'as célébré ton mariage avant ou après l'expiration de ta carte? merci

Par **lyeli zmen**, le **21/04/2011** à **14:04**

bjr baraka  
date de mon mariage le 19 février 2011 à la mairie  
titre de séjour expiré depuis le 29 octobre 2010 mais la préfecture de police de paris m'a donné un rdv pour le renouvellement de ma carte pour le 7 mars 2011.j'ai laisser tomber ce rdv et je suis parti le 3 mars à la préfecture de police de domicile de ma femme ou j'ai demander un renouvellement et un changement de statut au mémé temps . l'agent m'a délivré un précipice valable jusqu'à 2 juin et elle m'a dis fin mai je trouve ma carte vpf. n'hésite pas pour d'autre infos....cousin

Par **baraka**, le **22/04/2011** à **17:31**

pour lyeli zmen.  
Merci pour vos informations. c'est dans quel département vous êtes? aviez vous déjà des preuves de vie commune? merci.

Par **lyeli zmen**, le **22/04/2011** à **23:12**

bsr  
le rdv pour le rvlmnt de mon titre de séjour était à paris mais comme j'ai vous expliqué je laisser tomber le rdv et je suis parti à Lyon (domicile de ma femme en plus je suis héberger

chez son père)

la dame m' a pas demander de preuves de vie commune par contre elle m'a demander des preuves de présence en France depuis fin octobre, date de fin de mon dernier titre de séjour.( j'ai mes fiches de paye)

Par **baraka**, le **23/04/2011** à **06:15**

pour lyeli zmen

je te remercie encore une fois car tes explications m'ouvre bcp de possibilité.

tu pourrais me donner la liste des pièces que t'as présenté à lyon? j'espère que t'es pas algerien car le cas des algeriens n'est pas traiter de la meme façon.

vu que mon rdv à paris et loin j'avais penser demenager pour aller à lyon nous avons quelqu'un laba pour nous heberger car mon employeur refuse de m'employer depuis que mon titre à expiré. tu pense que laba c'est rapide?

Par **lyeli zmen**, le **23/04/2011** à **11:30**

bjr baraka

moi je suis tunisien

les pièces sont presque les même dans tout les pefs ( présence de votre conjoint est obligatoire.

pour votre rdv à paris je vais vous proposer une solution en or : des attestations de témoignages( hors membres de la famille ) prouvent la communauté de vie.

Par **baraka**, le **23/04/2011** à **11:37**

merci bcp pour toute ces informations